

FICHE D'UTILISATION : RESTAURATION COLLECTIVE

20% à 50% de produits bio locaux dans les cantines d'une commune



LE CONTEXTE

La commune de Margny-Lès-Compiègne est sensible à la qualité globale de l'assiette de ses convives scolaires. Pour dépasser les contraintes actuelles de sa restauration collective en gestion concédée, elle souhaite se réapproprier la restauration des enfants à travers l'approvisionnement de produits issus du territoire en majorité de productions biologiques et proposer une alimentation gustativement attrayante qui participe à l'éducation alimentaire des enfants.

LE QUESTIONNEMENT DE LA COMMUNE

En appliquant la loi EGALIM avec 20% ou 50% de produits bio, combien d'hectares de terres agricoles faudrait-il mobiliser pour relocaliser l'approvisionnement de la restauration collective de Margny-Lès-Compiègne ?

Quels sont les impacts environnementaux potentiels associés à ces différents scénarii ?

COMMENT ENTRER LES SCÉNARIIS DANS PARCEL ?



WWW.

ACCÉDEZ À L'OUTIL PARCEL
à l'adresse suivante : <https://parcel-app.org/>



ENTREZ "MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE"
dans "Définissez le territoire concerné"

Continuez >

POUR CHOISIR LA POPULATION CONCERNÉE,
choisir "ou les consommateurs d'un
ou plusieurs établissements"



Continuez >

Margny-Lès-Compiègne fournit 400 repas par an pour des élèves de primaires

SÉLECTIONNER LA CATÉGORIE "PRIMAIRE"
et entrer le nombre de repas

- 0400 +



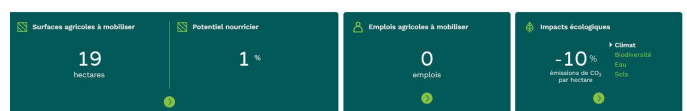
LES CURSEURS "part de produits bio" et "part de produits animaux" sont pré-réglés sur les objectifs de la loi EGALIM. Pour modifier le curseur "part de produits bio" vous référez aux équivalences suivantes :

La part de produits bio dans l'outil PARCEL est en volume, et non en valeur comme c'est le cas dans la loi EGALIM. C'est pourquoi les 20% de produits bio en valeur correspondent à 15% de produits bio en volume dans PARCEL. De la même façon, 50% de produits bio en valeur dans PARCEL équivalent à 43% de légumes, fruits, céréales bio et 36% de produits d'élevage bio en volume dans l'outil.

POUR LE CURSEUR "réduction du gaspillage alimentaire", le choix est fait pour ces simulations de le fixer à 50% conformément à l'objectif national d'ici 2025-2030. D'autant plus qu'il s'agit d'un des premiers leviers activés pour maîtriser les coûts lors de la mise en œuvre de la loi EGALIM.



MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE OBTIENT
PLUSIEURS TYPES D'IMPACTS À EXPLORER



Changer
mes paramètres

CLIQUEZ SUR L'ONGLET "changer mes paramètres" en vert à droite de l'écran pour faire varier les curseurs selon les simulations souhaitées.

POUR ALLER PLUS LOIN, PARCEL INDIQUE LE POTENTIEL NOURRICIER DU TERRITOIRE. QU'EST-CE QUE LE POTENTIEL NOURRICIER ?

C'est le rapport entre la surface agricole actuelle du territoire et la surface agricole à mobiliser pour subvenir aux besoins de la population sélectionnée selon la façon dont vous avez placé les curseurs. Cela traduit la capacité théorique des surfaces agricoles du territoire à répondre à la demande alimentaire de la population choisie.

COMPARER LES SCÉNARII ISSUS DE PARCEL ?

POUR RÉPONDRE À SES QUESTIONNEMENTS, MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE EXPLORE 5 SCÉNARII. CETTE COMPARAISON A 2 OBJECTIFS :

- Quel type d’approvisionnement et de régimes alimentaires nécessitent de mobiliser le moins de surfaces agricoles ?
- Quel type d’approvisionnement et de régime alimentaires sont les plus efficaces en termes de réduction des impacts environnementaux ?

	TERRES AGRICOLES À MOBILISER Aller sur « vue par produits »	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX
SCÉNARIO 1 : 100% local 20% bio en valeur Régime actuel -50% de gaspillage	24ha sont nécessaires pour fournir les 400 repas 1% dédié aux légumes 1% dédiés aux fruits 10% dédiés aux céréales 87% dédiés à l'élevage	Emissions de Gaz à effet de serre : -5% par personne / -10% par ha Biodiversité : -10% de destruction d'espèces / -5% de déforestation importée Pollution de l'eau : -10% par ha / -5% par personne Consommation d'eau : - 5% par personne Empreinte au sol : +5% par personne
SCÉNARIO 2 : 100% local 20% bio en valeur -1/4 de produits animaux -50% de gaspillage	19ha sont nécessaires pour fournir les 400 repas 1% dédié aux légumes 2% dédiés aux fruits 17% dédiés aux céréales 80% dédiés à l'élevage	Emissions de Gaz à effet de serre : -25% par personne / -15% par ha Biodiversité : -5% de destruction d'espèces / -30% de déforestation importée Pollution de l'eau : -10% par ha / -40% par personne Consommation d'eau : -35% par personne/ +15% par ha Empreinte au sol : -10% par personne
SCÉNARIO 3 : 100% local 20% bio en valeur -50% de produits animaux -50% de gaspillage	14ha sont nécessaires pour fournir les 400 repas 3% dédiés aux légumes 5% dédiés aux fruits 22% dédiés aux céréales 71% dédiés à l'élevage	Emissions de Gaz à effet de serre : -45% par personne / -15% par ha Biodiversité : -5% de destruction d'espèces / -50% de déforestation importée Pollution de l'eau : -6% par ha / -44% par personne Consommation d'eau : -21% par personne / +48% par ha Empreinte au sol : -35% par personne
SCÉNARIO 4 : 100% local 50% bio en valeur -1/4 de produits animaux -50% de gaspillage	23ha sont nécessaires pour fournir les 400 repas 1% dédié aux légumes 2% dédiés aux fruits 16% dédiés aux céréales 81% dédiés à l'élevage	Emissions de Gaz à effet de serre : -25% par personne / -30% par ha Biodiversité : -20% de destruction des espèces / -30% de déforestation importée Pollution de l'eau : -30% par ha / -25% par personne Consommation d'eau : -25% par personne Empreinte au sol : +5% par personne
SCÉNARIO 5 : 100% local 50% bio -50% de produits animaux -50% de gaspillage	17ha sont nécessaires pour fournir les 400 repas 2% dédiés aux légumes 4% dédiés aux fruits 22% dédiés aux céréales 72% dédiés à l'élevage	Emissions de Gaz à effet de serre : -45% par personne / -25% par ha Biodiversité : -15% de destruction des espèces / -50% de déforestation importée Pollution de l'eau : -25% par ha / -45% par personne Consommation d'eau : -35% par personne / +15% par ha Empreinte au sol : -20% par personne

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ISSUS DES SIMULATIONS PARCEL ?

- Pour limiter le nombre de terrains nécessaires à un approvisionnement bio et local, réduire la quantité de produit animaux consommés semble être le principal levier à activer.
 - Les impacts environnementaux sont plus difficiles à appréhender. Toutefois, la réduction d'impact semble plus forte si on combine l'augmentation de la part de produits bio et la réduction du produits animaux. Les scénarii 4 et 5 sont ceux qui cumulent les meilleurs résultats en termes d'impacts environnementaux.
- A NOTER : les impacts environnementaux de la reloca-

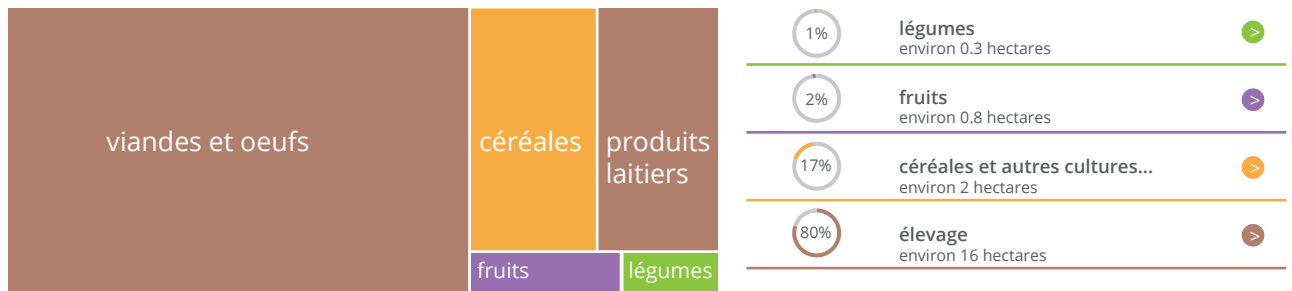
lisation ne sont pas pris en compte dans PARCEL car il manque de données et de nombreuses variables sont à prendre en compte sur cet aspect.

- 1 impact environnemental est à explorer plus en détail : la consommation d'eau.

- l'élevage est important pour nos paysages et la qualité de nos sols en dépend. Une alimentation moins carnée et le maintien de l'élevage dans les territoires sont conciliables en fonction du système de production choisi. Ainsi, aucun scénario ne va au-delà d'une diminution de 50% des produits animaux.



LA MOBILISATION DE LA SURFACE AGRICOLE EXEMPLE DE VISUEL DISPONIBLE DANS PARCEL

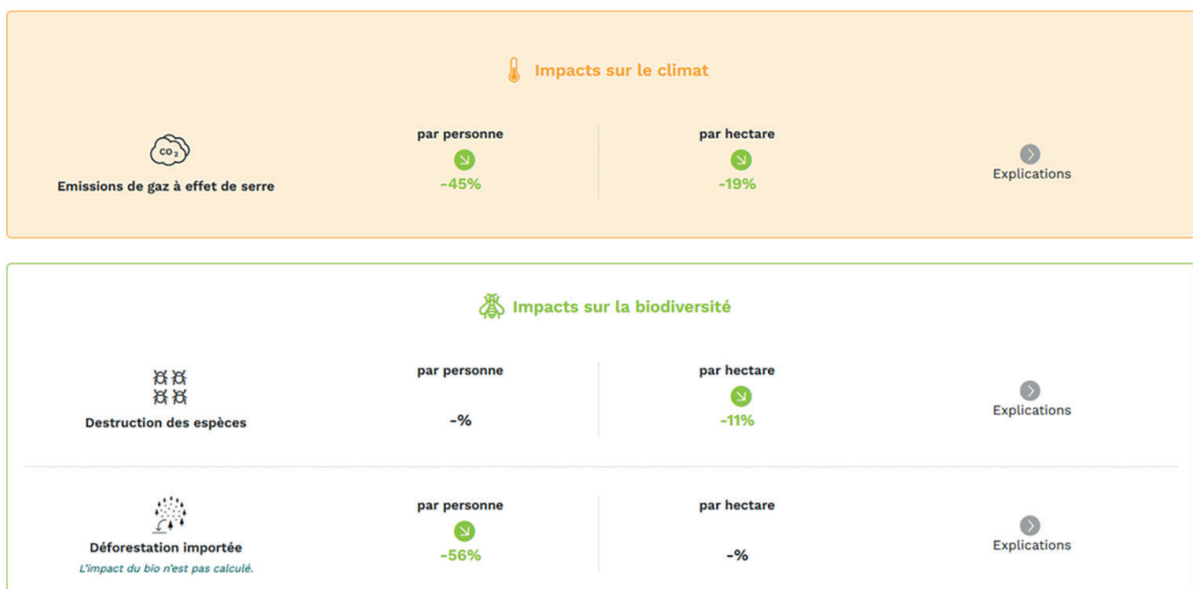


Pour accéder à ce visuel, aller dans la partie "surfaces" des résultats puis "vue produits"

CLÉS DE COMPRÉHENSION :

- Les effets du passage en bio : L'augmentation de l'empreinte spatiale s'explique par la diminution des rendements, variable selon les produits, liée au mode de production biologique.
- L'élevage mobilise plus de 80% de l'empreinte spatiale de notre alimentation actuelle. En cause, le rendement de la transformation des végétaux par les animaux est généralement plus faible : 2,5 à 10 kg de protéines végétales sont nécessaires pour produire 1 kg de protéines animales, ou encore 7 kcal végétale en moyenne pour chaque kcal générée de produits animaux.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX EXEMPLE DE VISUEL DISPONIBLE DANS PARCEL



CLÉS DE COMPRÉHENSION :

- Attention, les indicateurs environnementaux dans PARCEL ne mesurent pas l'impact de la relocalisation. Ils varient selon la part de bio et la part de produits animaux consommés.
- Les indicateurs donnent des ordres de grandeurs, des moyennes nationales qui ne reflètent pas les spécificités locales. De nombreuses explications et sources sont disponibles dans l'outil mais un travail d'analyse à l'aide d'acteurs locaux est nécessaire si vous souhaitez aller plus loin.

OBJECTIFS	LEVIERS CONCRETS D'ACTION Ces leviers sont à adapter en fonction de votre mode de gestion	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX
TROUVER ENTRE 14HA ET 24HA DE CULTURES BIO / LOCALES	<p>Réaliser un sourcing ciblé sur certains produits bio/locaux</p> <p>Rencontrer des producteurs de votre territoire pour orienter quelques ha de leur production vers la restauration collective du territoire</p> <p>Proposer des outils/espaces de planification des besoins avec les producteurs de votre territoire, et/ou avec des intermédiaires locaux des filières bio.</p> <p>Proposer de porter le sujet à l'échelle de votre intercommunalité si les producteurs ne peuvent fournir de petits volumes</p>	<p>Accompagnement technique : Bio en Hauts-de-France Aprobio Terre de liens Chambre d'agriculture</p> <p>Accompagnement financier : Région Hauts-de-France Agences de l'eau (AEAP et AESN) DRAAF</p>
RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE PRODUITS ANIMAUX	<p>Proposer des formations à vos équipes de cuisine pour la préparation de plats végétariens et l'utilisation de légumineuses.</p> <p>Mobiliser des acteurs locaux de l'éducation à l'alimentation pour sensibiliser les convives au bien manger et aux impacts de la consommation de produits animaux.</p>	<p>Accompagnement technique : Collectif les pieds dans le plat Le Sens du goût</p>
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE CULTURES BIO SUR LE TERRITOIRE	<p>Identifier du foncier agricole public pour installer un porteur de projet bio sur votre territoire ou pour proposer aux agriculteurs du territoire de tester des pratiques bio.</p> <p>Entamer une démarche de dialogue territorial auprès des agriculteurs-rices de votre commune pour adopter une posture adaptée à un dialogue apaisé sur les pratiques agricoles</p> <p>Financer de la sensibilisation des producteurs de votre territoire à la conversion bio, faire connaître l'accompagnement du Point accueil bio régional.</p>	<p>Accompagnement technique : Bio en Hauts-de-France CERDD Terre de liens Chambre d'agriculture</p> <p>Accompagnement financier : Plan bio régional (Région, Agences de l'eau, DRAAF)</p>

CONTACTEZ-NOUS !

BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

Sophie Rosblack | 07 87 32 85 80
s.rosblack@bio-hdf.fr

TERRE DE LIENS

Agnès Julien | 03 20 74 43 83
a.julien@terredeliens.org



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique



BASIC
Bureau d'Analyse Sociétale
d'Intérêt Collectif



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT